Niveau :	**MASTER**					**année**
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					M1
Mention :	HISTOIRE					
Parcours :	Recherche					60 ECTS
Volume horaire étudiant :	192 h	84 h	h	h	h	**276 h**
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	☒ français		☐ anglais			

Contacts :

Responsables de la formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsables de la mention **Martine CLOUZOT** **Odile ROYNETTE** Responsable du M1 **Martine CLOUZOT** Bureau 334 – tél : 03.80.39.57.60 UFR Sciences Humaines Bâtiment Droit-lettres 4 bd Gabriel – BP 17270 21072 DIJON Martine.clouzot@u-bourgogne.fr	**Claire VANESSE-URBAIN** Bureau 162 – tél : 03.80.39.56.13 UFR Sciences humaines Bâtiment Droit-lettres 4 bd Gabriel – BP 17270 21072 DIJON claire.vanesse-urbain@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences humaines

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Cette formation est destinée à approfondir les méthodologies de la recherche en histoire, de l'Antiquité à nos jours, à la fois par la confrontation des savoirs dans le cadre de démarches pluridisciplinaires, et par des traitements spécifiques des approches thématiques, notamment en histoire sociale, en histoire politique, en histoire culturelle et en anthropologie historique. Cette formation est adossée à deux laboratoires de recherche, les UMR Georges Chevrier (UMR 7366) et ARTEHIS (UMR 6298) par les thématiques des mémoires de recherche et des enseignements proposés qui s'insèreront dans les axes de recherche de ces laboratoires.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La formation a pour premier objectif de préparer les étudiants à la poursuite d'études dans le cadre du doctorat. Elle leur offre également un bon niveau de culture dans le domaine des sciences humaines et sociales, qui ouvre la voie aux concours de recrutement de la fonction publique d'Etat ou territoriale, comme à des postes de chargés de mission, au sein d'institutions publiques ou privées, dans les domaines de la culture, de la valorisation du patrimoine, ou de l'ingénierie politique et sociale. Cette formation offre des débouchés vers les métiers de la recherche (recherche fondamentale et appliquée), et vers les métiers des mondes de l'art et de la culture.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Elle apporte des savoirs et des outils aux étudiants se destinant à la préparation M2 « recherche » en histoire et «

professionnel » Archives du XXe et XXIe siècle du papier au numérique, ainsi qu'à ceux qui s'inscrivent aux concours de recrutement de la fonction publique (CAPES et agrégation d'histoire et de géographie).

Savoir rassembler une documentation importante, rédiger une étude de plusieurs dizaines de pages à partir d'elle, en exposer publiquement les résultats, s'insérer dans une équipe de travail en particulier dans la recherche, faire preuve d'initiative et d'esprit critique. L'étudiant possédera des connaissances étendues et de niveau bac + 5 en histoire.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ Sur sélection :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. L'admission en M1 Histoire est donc prononcée après examen d'un dossier de candidature.
Dépôt des candidatures et consultation des dates de candidatures via la plateforme nationale **Mon Master** accessible depuis l'adresse internet suivante :

https://www.monmaster.gouv.fr

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université
formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

A la suite du Master 1 Histoire, l'étudiant peut s'orienter vers le Master 2 Recherche, ou vers des Masters pro, notamment le Master Archives des XXe et XXIe siècles européens (parcours du Master Histoire), ou le Master Les Fabriques de l'Image (parcours du Master Histoire de l'art).

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Séminaires transpériodes (4 enseignements au choix)	Constructions politiques et sociétés	12					CC	oral ou dossier			1
	Espaces et représentations des pouvoirs	12					CC	oral ou dossier			1
	Institutions et gouvernement	12					CC	oral ou dossier			1
	Normes, déviances et religions	12					CC	oral ou dossier			1
	Politiques et pratiques culturelles	12					CC	oral ou dossier			1
	Production, consommation et circulation des biens et des richesses	12					CC	oral ou dossier			1
TOTAL UE		48				6					1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Socle Disciplinaire (1 enseignement au choix)	Enjeux et questions des mondes anciens et médiévaux	36					CC	oral ou dossier			1
	Enjeux et questions des mondes modernes et contemporains	36					CC	oral ou dossier			1
TOTAL UE		36				6					1

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils et techniques (2 enseignements au choix)	Epigraphie des mondes anciens		12				CT	oral ou dossier			1
	Paléographie et analyse de documents du Moyen Âge et de l'époque moderne		12				CC	oral ou dossier			1
	Institutions et pratiques patrimoniales (enseignement du master Histoire de l'art)		12				CC	oral ou dossier			1
	Outils numériques (pré-requis conseillé M2 Archives)		12				CC	oral ou dossier			1
	Corpus et pratiques des archives contemporaines (pré-requis conseillé M2 Archives)		12				CC	oral ou dossier			1
	Les méthodes de l'histoire contemporaine		12				CC	oral ou dossier			1
TOTAL UE			24			6					1

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue (1 langue au choix)	Anglais		12				CC et/ou CT	oral ou écrit			1
	Allemand										1
	Italien										1
	Espagnol										1
	Latin										1
	Grec										1
TOTAL UE			12			6					1

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire et encadrement de la recherche		24					CC	oral ou dossier			5
TOTAL UE		24				6					5

TOTAL S1	**108**	**36**			**30**					**1**

SEMESTRE 2

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire et encadrement de la recherche		24					CC	oral ou dossier			5
Stage facultatif (2)											
TOTAL UE		24				6					5

(2) Un stage facultatif d'une durée de 15 jours maximum peut être réalisé dans le cadre de la formation. Ce stage devra :

- ***Etre en rapport avec les objectifs de la formation***
- ***Etre soumis à l'accord du responsable de l'année de formation***
- ***Se dérouler en dehors des périodes d'enseignements et d'examens et se terminer avant le 31 août***
- ***Faire l'objet d'une convention de stage et d'un suivi par un enseignant référent contacté par l'étudiant au moins 3 semaines avant le début du stage. Le délai d'instruction et de signature par le Directeur de l'UFR des conventions de stage ne pourra être inférieur à 1 semaine.***

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils et techniques (3 enseignements au choix)	Epigraphie des mondes anciens		12				CT	oral ou dossier			1
	Paléographie et analyse de document du Moyen Âge et de l'époque moderne		12				CC	oral ou dossier			1
	Images et sociétés des mondes anciens et médiévaux		12				CC	oral ou dossier			1
	Histoire du regard (enseignement du master Histoire de l'art) (pré-requis conseillé pour le M2 Fabrique de l'image)		10				CC	oral ou dossier			1
	Outils numériques (pré-requis conseillé		12				CC	oral ou dossier			1

	M2 Archives ; enseignement ouvert aux étudiants du master « Histoire de l'art)										
	Corpus et pratiques des archives contemporaines (pré-requis M2 Archives)		12				CC	oral ou dossier			1
	Les méthodes de l'histoire contemporaine		12				CC	oral ou dossier			1
TOTAL UE			36			6					1

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options (2 enseignements au choix)	Images, médias et société, de l'Antiquité à nos jours	24					CC	oral ou dossier			1
	Guerres, résistances, et conflictualités, dans les mondes modernes et contemporains	24					CC	oral ou dossier			1
	Guerres, paix et conflits dans les mondes anciens et médiévaux	24					CC	oral ou dossier			1
TOTAL UE		48				6					1

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue (1 langue au choix)	Anglais		12				CC et/ou CT	oral ou écrit			1
	Allemand										1
	Italien										1
	Espagnol										1
	Latin										1
	Grec										1
TOTAL UE			12			6					1

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Option libre	à choisir dans l'offre de l'UFR Sciences humaines	12					CC	oral ou dossier			1
TOTAL UE		12				6					1

TOTAL S2	**84**	**48**			**30**					**1**

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001. Exception faite du Mémoire, le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (notes de synthèse, comptes rendus de séminaires, présentation des travaux, rapport de stage).
Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html

● ***Sessions d'examen***

Les sessions d'examen sont établies selon le calendrier universitaire et les conditions définies par l'université. Elles sont organisées comme suit : une 1ère session en janvier (pour le semestre 1) et en juin (pour le semestre 2) et une 2ème session de rattrapage en septembre.
Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

● ***Règles de validation et de capitalisation :***

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.